



LES TROPHÉES

HÔPITAL DURABLE 2014

Depuis plusieurs années, les **Trophées Hôpital Durable** mettent à l'honneur des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux pour leur politique en faveur du développement durable. Attribués par un jury composé des fédérations hospitalières et d'experts du développement durable, ces Trophées sont reconnus pour la qualité des projets et des démarches mis en valeur.

Entièrement gratuits pour les établissements participants, les Trophées seront remis aux lauréats à l'occasion des Salons de la Santé et de l'Autonomie, le 21 mai 2014.

EN PRATIQUE

Dossier de candidature à renvoyer **avant le 10 mars 2014** par mail à : developpement.durable@pgpromotion.fr et à bvnet@tandem-conseil.fr.

Remplir les champs de réponse directement sur le document.
Maximum **3** dossiers par établissement.

CATÉGORIE : PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Ce Trophée récompense la meilleure initiative visant à protéger la biodiversité.

Votre établissement cherche à **réduire son impact négatif sur la faune et la flore et à protéger la biodiversité** ? Alors faites-le savoir et décrivez votre démarche.

Exemples : réduction des émissions polluantes dans l'air et des déchets toxiques pour l'eau, protection de la faune et la flore environnantes, gestion durable des espaces verts, sensibilisation des patients et résidents à la biodiversité environnante ...*

**liste non exhaustive.*

LE CANDIDAT

Nom de votre établissement

CHU de Bordeaux

Ville : Bordeaux

Etablissement :

- Sanitaire
 médico-social
 social

Adhérent :

- FHF
 FHP
 FEHAP
 Unicancer

L'intitulé de votre projet

Espaces verts, jardins, source de thérapie et de qualité de vie au CHU de bordeaux

Décrivez votre action pour protéger la biodiversité

(En précisant les objectifs, le déroulement, la population concernée, le pilotage, le planning / les dates, le budget alloué)

Le CHU de Bordeaux, engagé dans une démarche d'Agenda 21 depuis 2009, a fait du développement durable un élément clé de sa stratégie, de son organisation et de sa gouvernance. Le développement durable est un thème à part entière du projet d'établissement, dont il constitue une des huit orientations stratégiques pour la période 2011-2015 : "inscrire l'action du CHU dans une logique de développement durable et de responsabilité sociétale". Il s'agit d'un projet global et concret dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de l'établissement.

Le projet "Espaces verts, jardins, source de thérapie et de qualité de vie au CHU de Bordeaux" s'inscrit dans la continuité du travail entamé en 2009 à travers un schéma directeur des espaces verts du CHU de Bordeaux. Ce programme pluriannuel vise à mettre en place une gestion différenciée des espaces verts, afin d'économiser les ressources naturelles et de protéger la diversité des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. Au-delà des aspects environnementaux, ce projet vise également à intégrer les espaces verts et la façon dont ils sont traités dans une logique d'amélioration de la qualité de l'accueil et de la qualité de vie à l'hôpital. Le projet se poursuit aujourd'hui avec une réflexion sur la dimension thérapeutique des espaces verts à l'hôpital.

Selon les étapes, ce projet a mobilisé des professionnels d'horizons différents et ayant des responsabilités différentes pour croiser les savoir-faire, les perceptions, les idées et les demandes: services espace vert, ingénierie, services techniques, service hygiène, directions, soignants et médecins.

Décrivez la genèse, l'origine du projet

(Pourquoi, qui en a eu l'idée, comment a-t-il été mis en place et organisé)

120 ha, c'est la surface d'espaces verts que compte le CHU sur l'ensemble de ses sites. 27 jardiniers travaillent quotidiennement à l'entretien de ces espaces de vie pour le confort des professionnels et des usagers. Mais au-delà de l'intérêt social, du lieu privilégié pour la déambulation, la relaxation..., de vrais enjeux environnementaux et de biodiversité existent. Les équipes de jardiniers se sont inscrites dans une dynamique de projet

depuis 4 ans pour proposer des espaces conjuguant qualité d'accueil et préservation de l'environnement.

Une démarche engagée depuis 2009 au CHU

Sous l'impulsion de la direction des services économiques du groupe hospitalier Sud, le service de la formation continue et la direction du développement durable du CHU se sont associés pour conduire cette démarche de gestion différenciée des espaces avec les équipes de jardiniers des 3 établissements et de la direction générale.

Un bureau d'étude extérieur spécialisé dans l'aménagement et la protection de l'environnement, a été choisi pour accompagner cette opération portant sur :

- la réalisation d'un diagnostic et d'une cartographie des espaces verts de chaque site ;
- la formation et la sensibilisation des jardiniers sur les thèmes de l'eau, des déchets verts et des produits phytosanitaires ;
- des ateliers de concertation permettant de réunir les jardiniers et d'autres personnels du CHU intéressés par la démarche de réflexion ;
- la collaboration avec des services « espaces verts » d'autres collectivités dans une logique d'échanges de bonnes pratiques (des rencontres ont eu lieu avec les équipes de la ville de Bègles et la direction de la ville de Pessac par exemple).

Ce projet participatif s'est inscrit dans une démarche de formation/action ayant permis à la co-construction du schéma directeur avec et pour les équipes de jardiniers du CH

La phase de diagnostic des espaces a abouti à la classification de 5 catégories d'espaces

- Espaces verts ornementaux : espaces verts dont le fleurissement est pluriannuel et sur lesquels l'entretien est soutenu
- Espaces verts jardinés : espaces verts où le fleurissement est annuel, avec vivaces et arbustifs
- Espaces verts rustiques : espaces verts avec un fleurissement essentiellement arbustif ou de la prairie fleurie
- Espaces verts champêtres : espace où l'entretien est réduit à un aspect de propreté des surfaces et à une maîtrise de la végétation
- Espaces naturels ou boisés : espaces verts où les interventions d'entretien sont au maximum annuelles pour favoriser la biodiversité

2 axes de travail ont été privilégiés par les jardiniers dans le cadre de cette démarche :

- La mise en place d'une gestion différenciée qui consiste à ne pas appliquer les mêmes techniques d'entretien sur tous les espaces verts, mais au contraire à adapter ces techniques en fonction du type d'espaces, de sa situation, des rôles joués pour le public et par rapport à la préservation de la biodiversité. Cette gestion différenciée passe par la création de prairies fleuries pour sauvegarder la biodiversité, améliorer l'aspect

paysager et l'accueil des usagers du CHU et du personnel. Les fleurs sont indispensables aux insectes pollinisateurs qui sont en voie de régression, et ces insectes sont indispensables pour la reproduction naturelle des plantes, c'est le phénomène de mutualisme.

- La mise en place d'une gestion durable qui vise à préserver les ressources (en particulier, l'eau, le sol...) dans une perspective globale, à favoriser la biodiversité et à éviter l'utilisation de produits qui présentent des effets induits nocifs pour l'homme et pour l'environnement (désherbants, pesticides...). Une diminution forte, voire l'arrêt de l'emploi de produits phytosanitaires qui servaient à la lutte contre les « mauvaises herbes » et contre des insectes indésirables. Ces produits ayant un impact très fort sur la santé humaine et polluant l'eau et les sols, les agents des espaces verts les remplacent progressivement par :

- o l'utilisation de paillis : il s'agit de copeaux de bois produits au moment de l'élagage des arbres. Cette méthode permet d'une part de conserver de l'humidité et de la chaleur, et d'autre part de créer un écran qui freine la pousse des herbes indésirables. la mise en place

- o la lutte biologique avec l'emploi de purin d'ortie qui est à la fois un moyen de lutte contre les parasites et un excellent fertilisant et avec la coccinelle *Adelia* et la larve de chrysope utilisées pour dévorer les insectes nuisibles grâce à leurs mandibules.

- o le désherbage manuel et le désherbage thermique : les agents des espaces verts utilisent des outils manuels tels que la binette ou le sarcloir pour enlever les herbes jugées indésirables ou bien les brûlent avec un désherbeur thermique à gaz.

Quels sont les résultats de cette action ?

(En termes quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers, satisfaction, les indicateurs mesurés, les objectifs atteints ...)

Grâce aux aspects écologiques, humains et économiques abordés au cours des formations et des rencontres, une réelle prise de conscience s'est créée au sein des équipes. Cette formation a permis aux jardiniers d'avoir un regard différent sur leur métier et a contribué à l'amélioration des méthodes de travail: plus d'utilisation de phytosanitaires, des méthodes alternatives à l'arrosages , la création de jachères fleuries au niveau des cours et l'utilisation de plantations arbustives colorées ont particulièrement été appréciées par les visiteurs et les personnels hospitaliers.

Par ailleurs, la démarche menée a été l'occasion de questionner les pratiques dans différents champs d'activité ayant des interactions avec les espaces verts, au premier chef desquels figurent les opérations immobilières de travaux. C'est ainsi qu'à l'occasion de la mise en place du projet de construction du nouveau pôle digestif du CHU de Bordeaux (bâtiment de plus de 250 lits et places, comprenant notamment 10 salles de blocs opératoires); un cahier de préconisations à l'intention des entreprises du chantier a été établi, pour protéger les espaces verts environnants, caractérisés par la présence d'une biodiversité batracienne particulière et endémique du site (grenouilles, salamandres) dont les cycles et conditions de vie sont ainsi respectés, malgré les nuisances induites par les travaux.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le CHU et la Ville de Pessac où l'un des bâtiments du CHU est situé, ont engagé une collaboration pour partager leurs retours d'expériences. La ville de Pessac avec plus de 1400 hectares d'espaces protégés, naturels et agricoles et près de 400 ha d'espaces verts est engagée dans une démarche de gestion écologique des espaces depuis plusieurs années.

Au-delà de son programme zéro « phyto », du développement de ruches pédagogiques, du recensement de la biodiversité (...), la ville a également créé pour ses habitants de nombreux jardins partagés, dont le plus grand jardin partagé de France, voisin du site du site hospitalier.

Parmi les pistes de collaboration identifiées, sont proposées les créations de jardins à vocation thérapeutique au CHU, en liens avec les services de soins et les ambassadeurs du développement durable.

LA PERSONNE À CONTACTER

Nom : Valentin

Prénom : Virginie

Fonction : Secrétaire Générale, Directeur de la stratégie, de la coopération et du développement durable

Mail : virginie.valentin@chu-bordeaux.fr

Téléphone : 05.56.79.49.06